

Actu Api

N° 16

L'ESSENTIEL DU PROGRAMME EUROPÉEN MIEL

Cire, berceau du miel

Mielleries collectives
Projets 2002





La cire fait partie de ces produits naturels connus depuis la plus haute Antiquité. Pourtant, quel apiculteur sait qu'elle se compose de plus de deux cents éléments différents ? Ce sont pour la plupart des corps gras sécrétés par l'abeille. La nature chimique de la cire la rend imperméable au miel. Par contre, elle lui confère une grande affinité pour bon nombre de produits chimiques. Et pourtant, la cire est le premier récipient du miel. Pour éviter tout risque de contamination, nous devons tout mettre en œuvre pour lui garder son caractère de " cire vierge ".

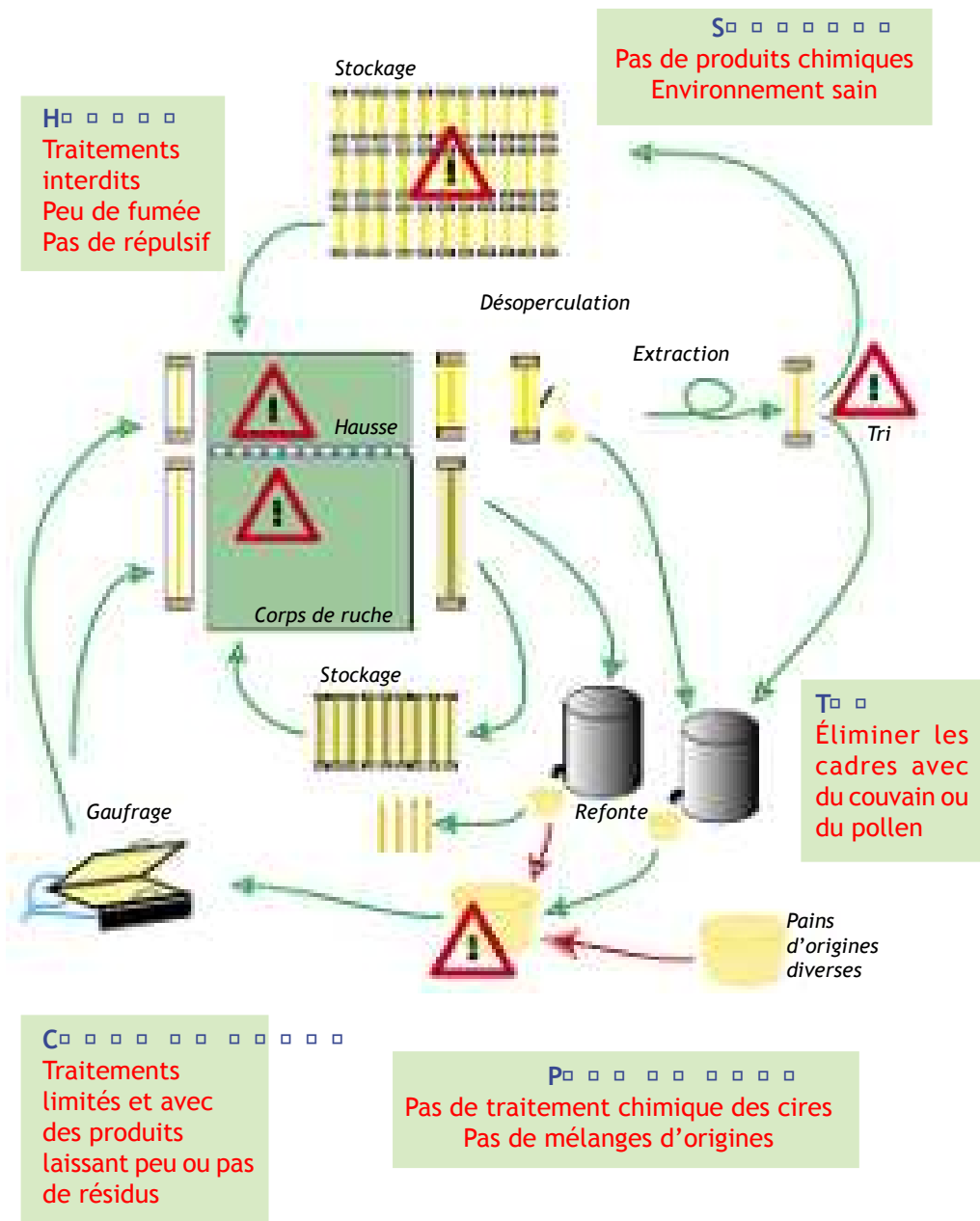
Aujourd'hui, la contamination des cires constitue un réel problème. Une récente étude menée en Italie met en évidence des résidus de coumaphos (matière active du Perizin et de l'Asuntol) et de fluvalinate (matière active de l'Apistan) dans pratiquement toutes les cires et même dans des cires utilisées en apiculture biologique. Dans ce cas, les doses retrouvées sont cependant plus de 10 fois plus faibles. Connaissant ces risques, il est utile d'analyser le circuit de la cire pour voir où se situent les principaux points de contamination ou de dégradation. De là, nous proposerons des actions qui nous permettront de conserver des cires aussi pures que possible et un miel irréprochable.

Depuis l'arrivée de la ruche à
Actu Api n° 16

cadres mobiles, tous les apiculteurs introduisent des cires gaufrées que les abeilles se chargent d'étirer. Dans ce cas, l'apport de l'abeille se réduit pratiquement aux opercules. Une bonne gestion des cadres de corps exige leur renouvellement tous les trois à cinq ans. La cire des vieux cadres refondus en pains de cire est échangée contre de nouvelles cires gaufrées chez les marchands. Comme l'apport de cire des apiculteurs est de loin inférieur aux besoins, ils vont y mélanger des cires assez propres provenant en grande partie de pays où l'on détruit encore les rayons pour récolter le miel (Afrique...). De nouvelles feuilles de cire gaufrée seront alors produites.

Dans ce circuit assez simple,

CIRCUIT DE LA CIRE





toutes les cires sont mélangées quelle que soit leur qualité. Vu que certains résidus peuvent persister pendant plusieurs

années dans les cires, il faut trouver des solutions alternatives.

Pour éviter toute contamination des feuilles de cire des hausses, plusieurs mesures sont indispensables :

- Il faut éviter tout traitement en présence de hausses et éviter les traitements qui permettent une accumulation importante de résidus dans le corps de la ruche. Saviez-vous qu'un traitement à l'Asuntol (poudre) engendre près de vingt fois plus de résidus qu'un traitement avec du Perizin (solution liquide) ?
- Il faut travailler avec une grille à reine pour conserver des cires dépourvues de cocons et de pollen. Cela facilite leur conservation.

- Il faut éviter tout apport de produit chimique dans les hausses, que ce soit lors de la récolte (bannir les répulsifs chimiques ou un excès de fumée) ou lors du stockage des cadres (aucun produit chimique : paradi chlorobenzène...). Il faut stocker des cadres secs (relâchés) et éviter un environnement chargé de poussières ou d'émanations chimiques. L'air et la lumière sont les ennemis de la teigne.

- Les cires de hausses correctes et les opercules sont refondus séparément des cadres de corps contaminés par les traitements. La cire de ces derniers sera utilisée pour réaliser de l'encaustique, des bougies ou d'autres objets.

- Les pains de cire provenant des hausses seront utilisés pour gaufrier de nouvelles cires (hausses et corps). Il existe aujourd'hui sur le marché de petits gaufriers assez performants.

En travaillant de cette façon, après quelques années, les résidus de produits chimiques dans vos cires devraient être extrêmement bas. La qualité de votre miel n'en sera que meilleure.



Miellerie du Musée de l'abeille à AVIGROUP
de la Royale Amicale Sylvain Thibaut a permis de compléter la miellerie mise à la disposition des membres de la section. Installée dans un bâtiment de la province du Hainaut, au centre Avigroup situé entre Lobbes et Thuin, cette miellerie forme avec un musée de l'abeille, une salle de cours et de conférences, un pôle de soutien et de développement de l'apiculture pour toute la région.

La section des Avettes du Mont des Frênes (Fernelmont) développe une politique active de recrutement de nouveaux apiculteurs. Leur projet visait à compléter le matériel mis à la



disposition des membres et utilisé en priorité par les débutants avec l'aide d'un autre apiculteur de la section. En cinq ans, le nombre de membres actifs est passé de 30 à 70.

DES DÉMARCHES INTÉGRÉES

La qualité du miel dépend aussi de la cire du rayon qui le contient. Les sections apicoles de Wavre, Jodoigne, Nivelles, Rebecq et Wauthier-Braine se partagent une fondeuse et un gaufrier à main qui constituent les premiers éléments pour le développement d'une valorisation de la cire d'opercules. Non seulement ce projet permettra l'utilisation d'une cire d'origine connue pour le gaufrage mais il favorisera aussi les contacts entre ces sections du Brabant wallon. La section de Seneffe effectue une démarche similaire en collaboration avec l'atelier de gaufrage du rucher-école de Mons.

Par ailleurs, la section " Les amis unis de Wiers " participe activement à la mise en place du Parc naturel du Haut Escaut. Le miel qui sera valorisé dans le cadre du parc doit présenter une fine cristallisation. Grâce au matériel acquis et mis en commun, les membres pourront plus facilement obtenir cette qualité.

AIDES FINANCIÈRES POUR LES

GROUPES D'APICULTEURS EN 2002

APPEL AU PROJET

Le comité d'accompagnement élu par tous les apiculteurs pour le suivi du programme européen a décidé de renouveler en 2002 l'opération de subside direct aux groupes d'apiculteurs. Près de 10 000 € permettront de soutenir des démarches similaires à celles qui se sont déjà mises en place.



Pompe doseuse pour la mise en pots

VOTRE PROJET

- **□ ÉNÉFICIAIRE □**
Association d'apiculteurs ou groupe d'au moins 10 apiculteurs.
- **TYPE DE MATÉRIEL □**
Matériel pour améliorer le séchage (déshumidificateur...), l'extraction, le conditionnement, le stockage du miel (frigo...) ou sa qualité (matériel permettant un double circuit de la cire : gaufrier...).
- **SEUL LES ÉQUIPEMENTS DURABLES PEUVENT ÊTRE PRIS EN COMPTE.**
- **MONTANT MA□ IMUM COFINANCÉ □1500 €**
- **FINANCEMENT PAR LE PROGRAMME EUROPÉEN □**
50 % du montant demandé.

Un dossier d'information contenant le formulaire de présentation du projet est disponible au CARL
Place Croix du Sud 4 - 1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010/47 34 16 Fax.: 010/47 34 94
e-mail : info@cari.be

PROGRAMME EUROPÉEN MIEL

Journée d'information

Dimanche 27 janvier 2002

Facultés Notre-Dame de la Paix
rue Grafé 1- Namur

10 heures :

⇒ L'AIDE EUROPÉENNE AU SERVICE DES APICULTEURS WALLONS EN 2001

⇒ DÉBAT

⇒ ÉLECTION DU COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT

Tout apiculteur wallon ou bruxellois a le droit de poser sa candidature comme représentant de sa région et de voter pour

14 heures :

Pol Goedert,
un apiculteur très astucieux

Apiculteur luxembourgeois qui a plus d'un tour dans son sac pour faciliter son travail et récolter des produits de qualité avec peu d'investissements.

PROGRAMME DES GROUPES DE TRAVAIL

- ⇒ Comité d'accompagnement : chaque deuxième mardi du mois
- ⇒ Information : chaque premier mardi des mois impairs
- ⇒ Suivis sanitaire : le lundi le plus proche du 1er jour des saisons

Intéressé ? Votre aide nous est très précieuse.
N'hésitez pas à nous contacter (CARI)

U.F.A.W.B.

Jacques LECLÈRE

rue Marot 10

5503 SORINNES

Tél.: 082/22 41 28

Fax : fax: 082/22 92 80

Email: jacques.leclere@skynet.be

U.R.R.W

Philippe-Auguste ROBERTI

Ferme apicole de Malplaquée 11

5070 SART-ST-LAURENT

Tél.- Fax: 071/71 29 67

GSM : 0476/36 29 67

Email: philippe.roberti@skynet.be

CARI asbl

Etienne BRUNEAU

Place Croix du Sud 4

1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél.: 010/47 34 16

Fax : 010/47 34 94

Email: Bruneau@ecol.ucl.ac.be